

Dans cette situation, Sœur Thérèse de Jésus fut à même de connaître toutes les affaires de la communauté qui possédait déjà sur plusieurs point du Canada des maisons considérables et des'initier au contrôle et à la surveillance de ces divers établissements.

Elle prouva qu'elle était à la hauteur de sa tâche et lorsqu'il s'agit de traiter avec l'administration provinciale pour créer un asile destiné aux idiots, elle fut désignée comme mandataire de la corporation des sœurs de la Providence.

A Hochelaga

C'était en 1870. On n'a pas oublié que dans le traité conclu au mois d'octobre, les sœurs se chargeaient de recevoir dans leur établissement les idiots que leur enverrait le Gouvernement ; or, le seul établissement dont elles disposaient, était le couvent St-Isidore, beaucoup trop petit pour installer confortablement les nouveaux pensionnaires.

Le temps pressait. Dès le 25 octobre 1873 l'administration envoya à la Longue-Pointe deux hommes et trois femmes ; deux jours après, 34 patients arrivaient de St-Jean Dorchester, Dieu sait en quel état (1), et enfin, le 7 novembre suivant, 38 élèves étaient dirigés de Beauport au couvent St-Isidore.

Il fallait aviser à donner asile à tous ces malades. C'est alors que la communauté, désireuse de remplir ses engagements, loua les bâtiments connus sous le nom de casernes d'Hochelaga alors inoccupés, et qui comprenaient l'ancien hôpital militaire d'Hochelaga, la maison privée des officiers et la prison militaire, formant deux corps de bâtiment dont l'un surtout avait l'avantage de posséder des cellules bien disposées et d'un aménagement facile pour leur future destination.

Une partie de ces bâtiments sont aujourd'hui démolis, mais il reste encore quelques constructions non loin de la rue Notre-Dame, servant de dépôt de charbon pour le Pacifique.

(1) Voici ce que nous lisons dans les chroniques de l'hospice St-Jean de Dieu :

« Rien de plus rebutant que ces êtres choisis, ce semble, parmi les plus déments et les plus difformes.

« Le gardien qui les accompagnait fit à nos sœurs cette réflexion : « Pauvres sœurs, que je vous plains ! ceux que je vous amène-là sont des plus difficiles et des plus misérables. Vous espérez peut-être en venir à bout, mais moi par l'expérience que j'en ai, je ne puis partager votre confiance. » Les Chroniques ajoutent simplement : « Dieu aidant, ces craintes ne se réalisèrent pas ; »